

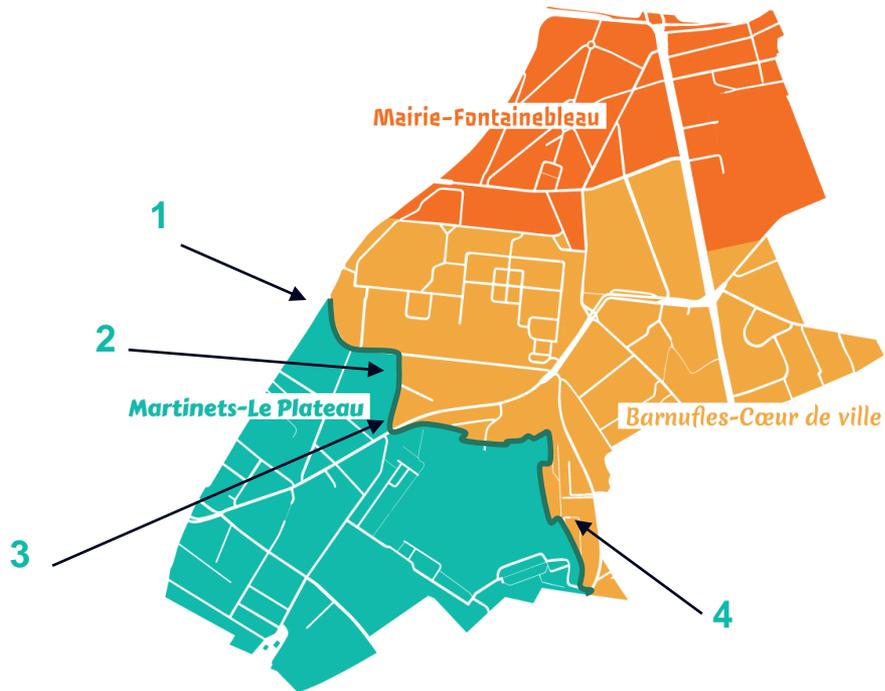


# CONSEIL DE QUARTIER

Les Martinets - Le Plateau  
14 mars 2024



# Délimitation de votre conseil de quartier



1. 67 à 71, rue Séverine
2. 86 à 90, route Stratégique
3. 22-24 Rue Benoit Malon (École Kergomard)
4. Délimitation du Fort

# Vos représentants de quartier



Michèle  
CHARPENTIER



Claudie  
MARGUERIE



Amine  
ABDOU



Pierre  
CATANÈS

# Votre élue de quartier



Fatoumata THIAM  
Elue chargée de la vie associative,  
des loisirs et du numérique

Courriel : [kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr)

Objet : CDQ MLP

# ORDRE DU JOUR

- 1 État d'avancement des projets issus des budgets participatifs
- 2 Les sollicitations en cours
- 3 L'avenir de la place Rouge
- 4 Tout savoir sur les nouveaux squares de la Ville
- 5 Vote sur la date de la fête de quartier
- 6 A vous la parole !



# ***Etat d'avancement des projets issus des budgets participatifs***

# QUARTIER MARTINETS- LE PLATEAU

## LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

1

**Créer un rideau de plantes grimpantes  
pour lutter contre cet îlot de chaleur  
urbain sous le collège Albert-Cron**

Proposé par Pierre

**Coût prévisionnel : 35 000 €**



2

**Aménager un espace vert rue  
Jean Mermoz**

Proposé par Anne

**Coût prévisionnel : 22 000 €**



3

**Installer des arceaux pour vélos  
rue Benoît-Malon (côté école maternelle)**

Proposé par conseil de quartier de février 2022

**Coût prévisionnel : 4 000 €**



# **Projet I : Créer un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre cet îlot de chaleur urbain sous le collège Albert Cron**

- Coût prévisionnel: 35 000 €
- Demande d'études des réseaux souterrains préalable aux travaux réglementaires
- Identification d'un prestataire pour la partie génie civile et pour le chiffrage...



# Projet 2 : Aménager un espace vert

## Rue Mermoz

- Coût total: 10 271 €
- Travaux réalisés en février



# **Projet 3 : Installer des arceaux pour vélos rue Benoît Malon (côté maternelle)**

- Coût prévisionnel : 4 000 €
- Attention tronçon impacté par des travaux de canalisation d'eau + réaménagement de la voie et trottoir à la suite.
- Réalisation à prévoir à la suite de ces travaux

# **Projet 4 : Réalisation d'un atlas de la biodiversité du « haut de Bicêtre » pour faire un inventaire de la faune**

- Les services rassemblent actuellement les éléments de faisabilité du dispositif
- Phase de recherche d'organismes susceptibles de nous aider à porter voire à financer le projet
- Identification des structures locales qui pourraient être de potentiels partenaires sur ce projet



**02**

# ***Les sollicitations en cours***

# Les sollicitations en cours

<b>Sollicitation</b>	<b>Réponse de la mairie</b>
<p>Il manque un éclairage rue Jean-Mermoz devant l'école Benoît Malon pour amener vers le portail du haut.</p>	<p>L'éclairage de la rue Jean Mermoz ne dépend pas de la Ville mais du bailleur CDC Habitat. Une demande de la Ville auprès de ce bailleur a été réalisée pour que soit étudié l'installation d'un point lumineux supplémentaire afin de pallier ce manque d'éclairage. La Ville est en attente d'un retour du bailleur sur ce sujet. (29/2/2024) pas de réponse à ce jour, CDC Habitat a été relancé sur ce dossier par le service.</p>
<p>Rue du professeur Bergonié, il y a un fléau dû aux fientes de pigeons sur les fils électriques. La ville peut-elle passer un arrêté interdisant l'alimentation des pigeons dans les lieux publics et privés</p>	<p>La solution à terme serait d'enfouir le réseau, ce qui n'est pas programmé en l'état. En attendant, les services de la propreté urbaine sont informés. Il y a déjà un arrêté l'interdisant sur la commune, une des solutions pourrait être d'installer un panneau rappelant ce règlement à cet endroit. L'installation de boîtiers ultra-son est également à l'étude.</p>



# Les sollicitations en cours

<b>Sollicitation</b>	<b>Réponse de la mairie</b>
<p>Mise en place d'un groupe de travail pour limiter la circulation de transit autour des rue Léo Lagrange et Pierre Semard. A voir si ce problème se produira encore avec le nouvel aménagement de la rue.</p>	<p>Stationnement : nous attendons de voir les modifications d'usage suite à ce nouvel aménagement de rue. Groupe de travail sur la circulation rues Lagrange et Semard : une balade urbaine est possible en avril pour évaluer les impacts de cet aménagement.</p>
<p>Dans le cadre de la réouverture des rues au niveau de la station de métro, un aménagement est-il prévu au niveau du carrefour rue Séverine -rue Marcel Sembat. Actuellement, peu de personnes traversent à pied ce carrefour (en partie à cause des risques.</p>	<p>Le service Mobilités-Voirie va se rapprocher du service voirie de l'EPT GOSB afin d'étudier comment sécuriser au mieux ce carrefour, en attendant le réaménagement complet de cette rue, pour que les traversées piétonnes soient optimales lors de l'ouverture de la gare de métro ligne 14 sud.</p>
<p>Est-il possible d'instaurer un sens interdit pour obliger à prendre la rue des Martinets et mettre à sens unique sur une partie de la rue Benoît Malon ?</p>	<p>La rue Benoît Malon a été requalifiée afin de pacifier la circulation et ce après plusieurs réunions de concertation avec les riverains du secteur. Il a été décidé de réduire la voie de circulation en installant un sens montant prioritaire sur le sens descendant. A ce stade, il n'est pas prévu de modifier les sens de circulation.</p>

# Les sollicitations en cours

## Sollicitation

A l'arrière de l'ancienne station-service entre le 39 le 49 rue Marcel Sembat, la végétation n'est plus entretenue et déborde largement sur le trottoir rendant celui-ci très étroit surtout sur la portion du haut. Faute de riverain, les services de la ville pourraient-ils débroussailler ce passage ?



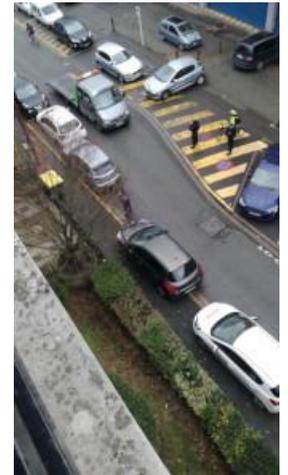
## Réponse de la mairie

La demande a bien été transmise au service des espaces verts qui l'a inclus dans son planning. Les services vont se renseigner pour savoir qui est le propriétaire du lieu. S'il s'agit du domaine privé, les services ne pourront pas intervenir, le propriétaire pouvant faire un recours contre la Ville en cas de débroussaillage par les services espaces-verts.

Problème de stationnement gênant entre le 4 et le 8 Rue Marcel-Sembat les jours de grandes prières alors que c'est également le jour des poubelles. La police municipale est venue verbaliser plusieurs fois depuis le dernier conseil de quartier. Des habitants en ont aussi parlé à la mosquée. L'exaspération des résidents risque de créer de réelles situations de conflit.

Une solution à moyen terme serait de rétablir le stationnement en créneau le long de cette portion de rue côté pair et de supprimer le stationnement en bataille côté impair.

Un réaménagement de ce secteur est prévu, une fois que le chantier de construction sera terminé.



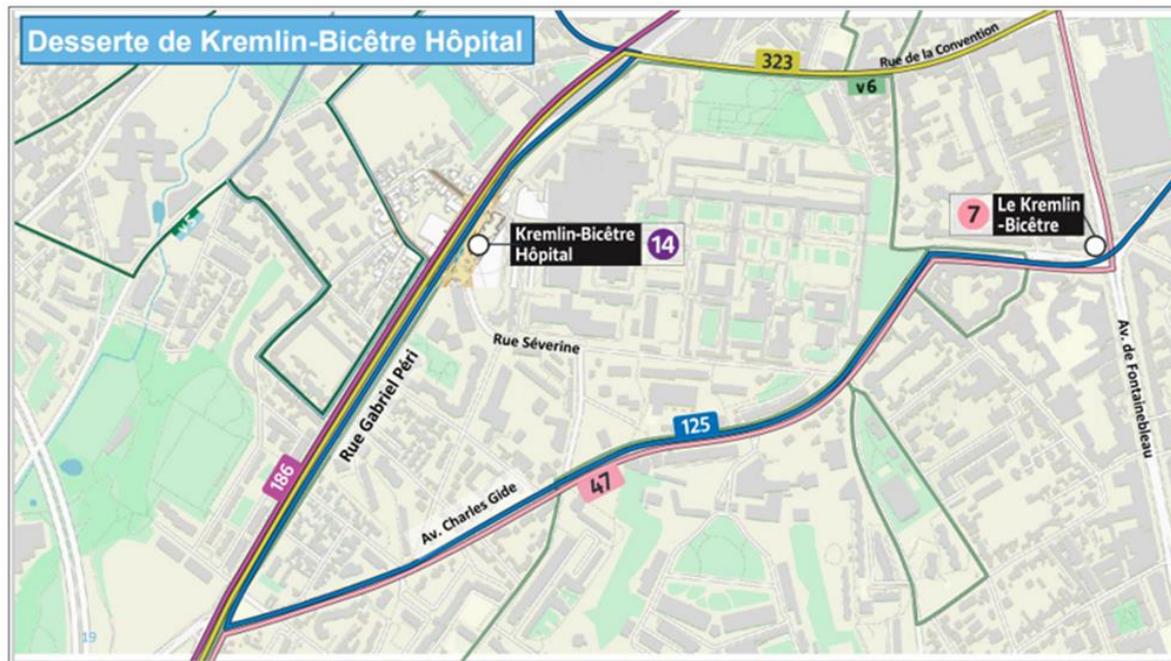
# Les sollicitations en cours

## Sollicitation

Lors du dernier conseil du 08/11/2023, la mairie a indiqué que les lignes 323 et 125 seraient modifiées à la suite de l'ouverture de la station ligne 14. Est-il possible d'avoir la présentation de ces changements ?

## Réponse de la mairie

Schéma de desserte prévisionnelle à horizon ouverture gare métro sud



# Les sollicitations en cours

## Sollicitation

La tenue des JO Paralympiques devrait rendre impératif la correction des points noirs de circulation PMR depuis la station Hôpital Bicêtre.

Ce trottoir desservira depuis le métro tout le quartier des Martinets et le haut de ville.

Y-a-t'il possibilité de réhabiliter ce trottoir rapidement ? Au niveau de la sortie sur la rue Marcel Sembat de l'impasse des Martinets, deux avancées de trottoir ont été réalisées pour éviter les stationnements. Ces avancées ont été réalisées avec une hauteur (15 cm) dissuadant les conducteurs mais aucun passage n'a été prévu pour les PMR.

## Réponse de la mairie

Le service se rendra sur site avec le service voirie de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) afin de recenser les interventions nécessaires pour rendre ce cheminement piéton aux normes PMR.



# Les sollicitations en cours

<b>Sollicitation</b>	<b>Réponse de la mairie</b>
<p>La rue Benoît Malon a été refaite. Suite à un rétrécissement de trottoir, un lampadaire se retrouve au milieu d'un trottoir avec un passage très étroit de chaque côté. Peut-on rapidement déplacer ce lampadaire ?</p>	<p>Ce candélabre sera rapidement déplacé à la demande de la Ville qui s'est rendu compte de cette problématique lors de la réunion de réception des travaux. Les devis ont été réalisés et les travaux sont en cours de programmation par l'EPT GOSB.</p> 
<p>Dans la partie sans circulation de la rue Marcel Sembat traversant les Martinets, une barrière sélective a été placée pour limiter l'accès des deux-roues mais cette barrière n'est pas conforme à la réglementation PMR.</p>	<p>Le service se rendra sur place avec le service voirie de l'EPT GOSB afin de trouver une solution technique à ce problème.</p>

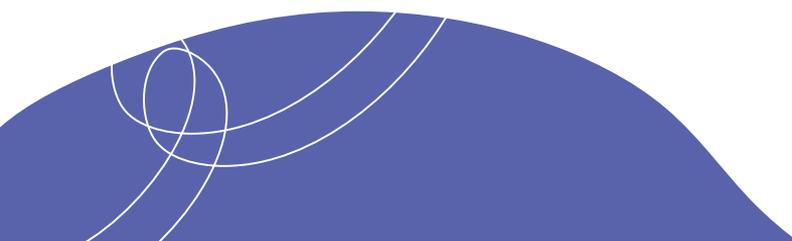
# Les sollicitations en cours

<b>Sollicitation</b>	<b>Réponse de la mairie</b>
<p data-bbox="65 222 620 484">Demande de création d'un groupe sur le square Edith-Piaf avec un agent de la DST pour définir tous les usages possibles (chiens, personnes âgées, école, enfant, coin repos...)</p> <p data-bbox="65 492 606 572">Y-a-t 'il une date de prévue pour ce "début d'année 2024"</p>	<p data-bbox="658 222 1856 441">Une réunion avec le maire est prévue en avril pour établir le programme d'aménagement paysager. Sur la base de ces préconisations, une balade urbaine pourra être organisée en avril/mai pour concerter les membres du conseils de quartier et habitants et définir ensemble l'avenir de ce square.</p>
<p data-bbox="65 604 513 729">L'ARS a-t-elle répondu concernant le problème de moustiques sur la Ville ?</p>	<p data-bbox="658 604 1837 867">Bien consciente de cette problématique liée à la douceur anormale des températures, la Ville étudie les actions qui peuvent être entreprises pour limiter la stagnation des eaux pluviales et donc la prolifération des moustiques. La Ville prend ce sujet très au sérieux, lié aux conséquences du réchauffement climatique et qui devrait s'aggraver dans les années à venir.</p>

# Les sollicitations en cours

Signalétique rue Pinel : installation du nouveau panneau d'informations





**03**

# ***L'avenir de la Place Rouge***



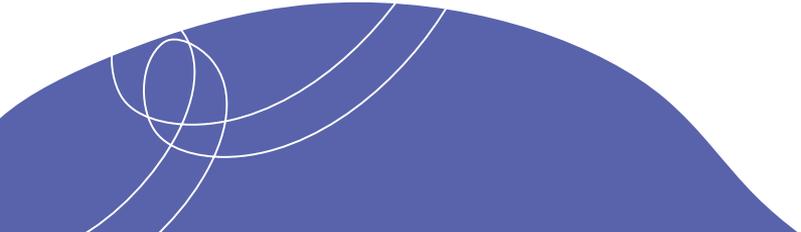
Urban art

JCDecaux

Avec le DAB+,  
vos oreilles sont prêtes  
pour une (petite)  
révolution radiophonique!



**04**



***Tout savoir sur les  
nouveaux squares de  
la Ville***

## LEGENDE D'AMENAGEMENT



Emprise du projet

### REVÈTEMENTS



### ESPACE VERT



Arbre existant conservé



Arbre en mauvais état phyto-sanitaire



Talus

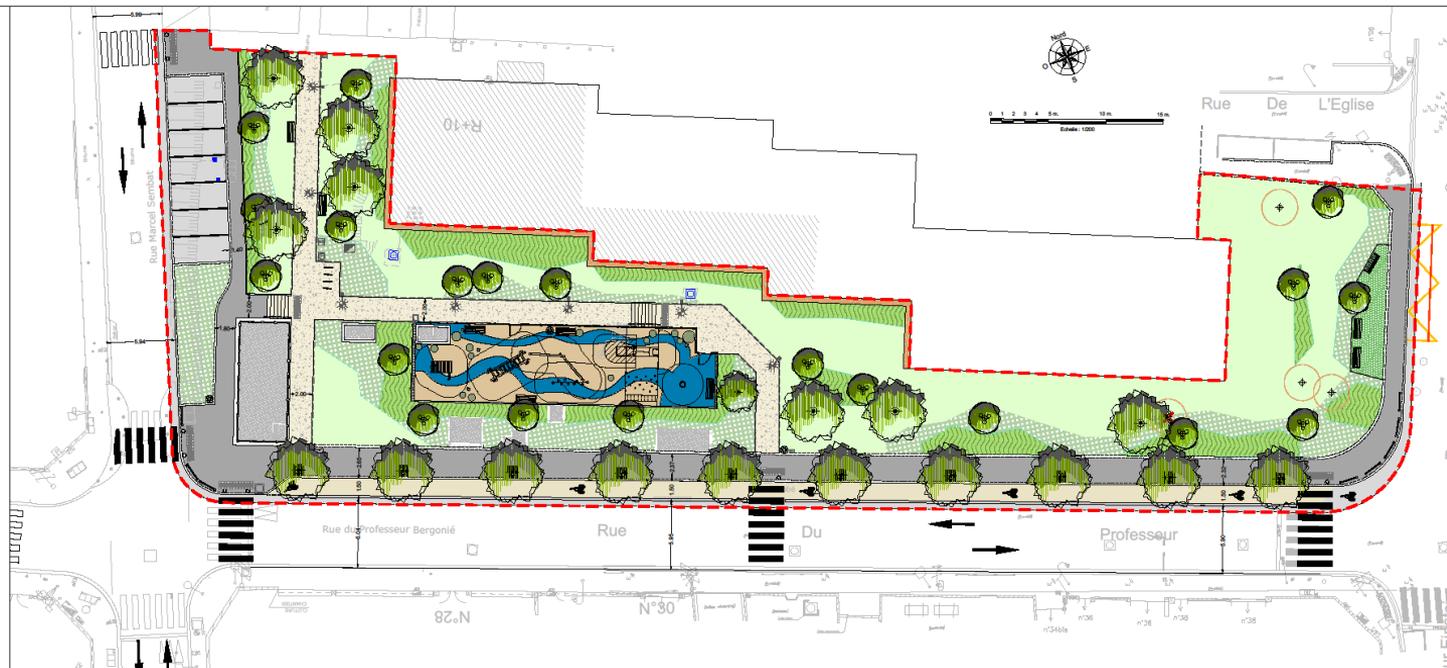
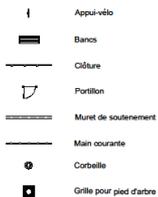


Arbre tige projet



Cépeée projet

### MOBILIER



**05**

***Vote sur la date de  
votre fête de quartier***

# **LANCEMENT DES FETES DE QUARTIERS**

## **Où et quand ?**

vendredi 17 mai

vendredi 24 mai

vendredi 14 juin 2024 (jour de la fête de fin d'année de l'école)  
à l'Ecole Benôt-Malon

## **Quel format ?**

C'est vous qui le décidez ! N'hésitez pas à faire remonter vos idées à votre bureau de quartier ?

## **Qui l'organise ?**

Cette fête est pensée et réalisée par les quartiers. La Ville met à disposition du matériel (tables, chaises, grille expo...) et proposera aux associations de votre quartier de se joindre à votre organisation.

# LANCEMENT DES FETES DE QUARTIERS

## Questions et compétences

**budget boisson :** la fête de quartier est une fête collaborative où chacun ramène ses spécialités culinaires. Les boissons seront offertes par la ville.

**Matériel :** la ville prête barnums, chaises et tables. Une demande 2 semaines au maximum avant l'événement est nécessaire.

**Vaisselle :** De la vaisselle en carton jetable sera fournie par la mairie.

**Alcool :** La consommation d'alcool de moins de 20 degrés uniquement est possible.

**Accès toilettes :** oui ceux de l'école

**Sono :** prêt de la sono par la mairie

**Nettoyage :** les lieux doivent être rendus propres et bon état

**Assos :** le service VCA mettra en relation le bureau de quartier et les assos mais ne coordonnera pas l'événement.

**responsabilité ressources humaines de la municipalité pour la prépa en amont et le jour dit,**

**flyers ... :** La ville sera en charge de la communication de l'événement mais ne coordonnera pas l'événement donc il n'y aura pas d'agent le jour-j.



# A VOUS LA PAROLE !



# MERCI !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



@villekb